

5- INFORMATIONS GENERALES DU LYCEE du 7 au 13 octobre 2019

Sommaire :

- 1- Calendrier
- 2- Réunions
- 3- Enseignements, projets pédagogiques
- 4- Examens
- 5- Sorties et voyages scolaires

1- Calendrier

23 septembre au 12 octobre : Correspondants allemands au LIV

Samedi 5 au dimanche 13 octobre : Fête de la science

Mardi 8 octobre : Réunion des délégués : téléchargement des manuels numériques

Mardi 8 octobre : Soirée a pour thème « Le sucre : plaisir ou poison ? »

Mardi 8 octobre : Election CVL (Conseil des délégués pour le Vie Lycéenne)

Mardi 8 octobre : Sortie soirée spectacle

Vendredi 11 octobre : Election des représentants du personnel et des parents d'élèves

Vendredi 11 octobre : Réunion de tous les élèves d' ESABAC

Samedi 12 au mercredi 16 octobre : Voyage à Venise

Samedi 12 octobre au samedi 30 novembre : Echange avec Ottawa

Samedi 12 octobre au samedi 14 décembre : Correspondants autrichiens au LIV

Dimanche 13 au vendredi 18 octobre : Voyage à Madrid (élèves de l'ESDC)

Lundi 14 octobre : Réunion du CESC

Jeudi 17 octobre : Election des élèves siégeant au conseil d'administration

Jeudi 17 octobre : Date limite – Bourse du lycée

Vendredi 18 octobre : Clôture des inscriptions au BIA

Vendredi 11 octobre : Election des représentants du personnel et des parents d'élèves

Mardi 5 novembre : Conférences ESABAC

Jeudi 14, vendredi 15 et jeudi 21 et vendredi 22 novembre : CCF EPS

Vendredi 22 et samedi 23 novembre : Salon du lycéen et de l'étudiant de Nice

Mercredi 27 novembre : Epreuves écrites de DSD2

Vendredi 29 novembre à dimanche 22 décembre : Correspondants australiens au LIV

Samedi 7 décembre au samedi 25 janvier : Correspondants australiens et néo-zélandais seront au LIV

Jeudi 12 mars : Epreuves écrites la certification A2/B1 en allemand

2- Réunions

Salon Studyrama

Studyrama organise à Nice Acropolis – Palais des expositions, le salon Studyrama des Etudes supérieures le **samedi 5 octobre**. Présence de plus de 200 établissements présentant 800 formations de Bac à Bac+5).

Inscription gratuite sur le site : www.studyrama.com

Réunion des délégués : téléchargement des manuels numériques

La réunion des délégués des élèves de **Seconde** se déroulera le **mardi 8 octobre, 15h à 16h**, en salle A303.

La réunion des délégués des élèves de **Première** se déroulera le **mardi 8 octobre, 16h à 17h**, en salle A208.

Journée Elections au CVL (Conseil des délégués pour le Vie Lycéenne)

Ces élections se dérouleront le **8 octobre**.

- tout élève peut se porter candidat, cumuler les fonctions, et venir voir les CPE pour renseignement, inscription et remise de candidature jusqu'à lundi soir.
- l'affiche de candidature inclut : photo, présentation personnelle et projets, sur le format de son choix (possibilité d'imprimer les affiches en A3 couleur)
- le long de la journée du mardi 8 octobre devant la vie scolaire, tous les lycéens sont invités à voter pour le candidat de leur choix dans une urne tenue par des élèves
- fin de journée, dépouillement et résultats.

Cette soirée a pour thème « Le sucre : plaisir ou poison ? »

Dans le cadre du Réseau Parents de Valbonne Sophia Antipolis, la Médiathèque Communautaire de Valbonne Sophia Antipolis, vous invite à participer à la prochaine rencontre prévue par le groupe de parentalité.

Cette soirée a pour thème « Le sucre : plaisir ou poison ? » avec une spécialiste, Docteur Corinne GODENIR, médecin nutritionniste à Valbonne.

La rencontre se tiendra le **mardi 8 octobre 2019 à 18h00** à la Médiathèque Communautaire de Valbonne Sophia Antipolis.

Section ESABAC

- Réunion de tous les élèves d' ESABAC : **vendredi 11 octobre , 10h-11h**, amphi Prépas

Préparation de la manifestation pour la célébration des 10 ans d'ESABAC (CUM, le 21 novembre)

- Conférence: **mardi 5 novembre**, 8h -10h, amphi Prépas

Publics : élèves de 1ère et de Terminale d'ESABAC et les professeurs intéressés

- Giuseppe Ungaretti, un poète hermétique ? (Olivier Chiqué, Professeur au Collège de France)
- Du Buon governo de Lorenzetti à la ville idéale de Piero della Francesca, une nouvelle conception de la ville (Véronique Mérieux, maître de conférences à l'Université de Nice Sophia Antipolis).

Ces élèves sont autorisés à s'absenter de leurs cours pour assister à ces deux rendez-vous.

Réunion du CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté)

Cette réunion aura lieu le **14 octobre à 17h**, en salle des actes.

L'ordre du jour de cette réunion est l'élaboration du programme d'actions 2019 2020 et sa mise en œuvre des actions.

Salon du lycéen et de l'étudiant de Nice

Ce salon est organisé en partenariat avec l'Académie de Nice et aura lieu le **vendredi 22 et le samedi 23 novembre** au palais des expositions de Nice Acropolis, de 09h00 à 17h00.

3- Enseignements, projets pédagogiques

BIA (Brevet d'Initiation à l'Aéronautique)

Les cours de préparation au Brevet d'Initiation à l'Aéronautique auront lieu toutes les semaines le mardi de 18h à 19h30 en B311. Cette préparation est destinée prioritairement aux élèves de seconde mais il reste tous les ans des places pour quelques élèves de première et terminale. Le premier cours aura lieu le **mardi 01 octobre**, tous les élèves intéressés peuvent y assister et poser toutes leurs questions avant de s'engager. Les dossiers d'inscriptions sont à récupérer le **mardi 01 octobre** durant le cours ou auprès de M Lecoutre ou de M Camponovo. La clôture des inscriptions est fixée au **vendredi 18 octobre**.

Demande de PAP (Plan d'accompagnement personnalisé)

« Le plan d'accompagnement personnalisé répond aux besoins des élèves qui connaissent des difficultés scolaires durables ayant pour origine un ou plusieurs troubles des apprentissages pour lesquels ni le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) ni le projet d'accueil individualisé (PAI) ne constituent une réponse adaptée. »

« Le directeur d'école ou le chef d'établissement élabore le plan d'accompagnement personnalisé avec l'équipe éducative, en y associant la famille ainsi que les professionnels concernés. Le plan d'accompagnement personnalisé est ensuite transmis à la famille afin de recueillir son accord.

Le plan d'accompagnement personnalisé est conçu comme un outil de suivi de l'élève. »
Circulaire n°2015-016 du 22-1-2015

Le PAP s'adresse aux élèves présentant des troubles de type « dys » afin de définir les aménagements pédagogiques susceptibles de compenser leurs troubles dans la classe.

Procédure commune COLIV et LIV :

1. La famille fait une demande écrite de PAP auprès du CPE du niveau de la classe.
2. Le CPE remet **l'annexe 1** (disponible dans les documents Atrium) aux parents.
3. Les parents complètent **l'annexe 1** et l'accompagnent des bilans chiffrés (dans les domaines de l'orthophonie, la neuropsychologie, la psychomotricité en fonction des difficultés) et des bilans médicaux sous pli cacheté à l'attention du médecin scolaire.
4. Le CPE se charge de faire remplir au professeur principal la fiche de renseignements pédagogiques (**annexe 2**).
5. Le CPE transmet au secrétariat le dossier de demande de PAP complet (**annexe 1 + pièces + annexe 2**).
6. Le secrétariat transmet le dossier au médecin scolaire qui donne **un avis favorable (ou non)** pour la mise en œuvre d'un PAP.
7. En cas d'avis favorable, le secrétariat organise **une réunion** : proviseure adjointe /CPE/ professeur principal/ parents / élève / médecin scolaire pour l'élaboration du PAP.
8. Le PAP est **diffusé** par le secrétariat aux professeurs de la classe/CPE/infirmières par mail. L'original est classé dans le dossier de l'élève.

IMPORTANT :

- La demande et la mise en œuvre d'un PAP sont indépendantes d'une demande éventuelle d'aménagements d'épreuves pour le Baccalauréa.
- **Renouvellement : la demande de mise en place d'un PAP doit être renouvelée chaque année et le PAP sera reconduit selon les besoins de l'enfant.**

Demande de PPS (Projet Personnalisé de scolarisation)

L'enfant ou l'adolescent en situation de handicap peut bénéficier d'une scolarisation adaptée.

C'est dans le cadre de la loi 2005-102 du 11 février 2005 que le décret n°2005-1752 du 30-12-2005 concernant le "Parcours de formation des élèves présentant un handicap" a défini le projet personnalisé de scolarisation (PPS).

C'est à partir des besoins identifiés, avec l'aide du GEVA-Sco, (guide d'évaluation et d'aide à la décision) que l'équipe pluridisciplinaire va élaborer le **projet personnalisé de scolarisation (PPS)** de l'élève handicapé, en tenant compte des souhaits de l'enfant ou de l'adolescent et de ses parents.

Le PPS définit les modalités de déroulement de la scolarité en proposant, si nécessaire :

- la qualité et la nature des accompagnements nécessaires, notamment thérapeutiques ou rééducatifs
- le recours à une aide humaine individuelle ou mutualisée
- le recours à un matériel pédagogique adapté
- les aménagements pédagogiques

La mise en place d'un PPS :

- la famille doit solliciter la **maison départementale des personnes handicapées (MDPH)** à l'aide d'un formulaire
- une fois le PPS élaboré par l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH, il est transmis à la famille qui dispose de 15 jours pour apporter ses observations
- après ce délai, la **commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)** prend, au vu du PPS, les décisions et les avis qui sont de sa compétence. Le PPS est ensuite transmis à l'enseignant référent qui est chargé de sa mise en œuvre et de son suivi.

Des équipes de suivi de la scolarité veillent à l'organisation et au suivi de chaque PPS. Leur animation et leur coordination sont confiées à l'enseignant référent.

Le rôle de l'enseignant référent est défini par l'article D. 351-12 du code de l'éducation
Article D. 351-12 du code de l'éducation

Demande de PAI (Plan d'accompagnement individualisé)

Le projet d'accueil individualisé (PAI) concerne les enfants et adolescents atteints de troubles de la santé tels que :

- pathologie chronique (asthme, par exemple),
- allergies,
- intolérance alimentaire.

Le PAI est un document écrit qui permet de préciser les adaptations à apporter à la vie de l'enfant ou de l'adolescent en collectivité (crèche, école, collège, lycée, centre de loisirs). Il peut concerner le temps scolaire mais aussi périscolaire, et se nomme ainsi parfois PAIP (projet d'accueil individualisé périscolaire).

Le PAI est élaboré

- à la demande de la famille,

· ou, avec son accord et sa participation, par le directeur d'école ou le chef d'établissement à partir des besoins thérapeutiques de l'enfant ou l'adolescent, en concertation avec, selon le cas, le médecin scolaire, de la Protection maternelle et infantile (PMI), ou le médecin et l'infirmier(ère) de la collectivité d'accueil.

Les besoins thérapeutiques de l'enfant ou l'adolescent sont précisés dans l'ordonnance signée par le médecin qui suit l'enfant ou l'adolescent dans le cadre de sa pathologie.

Le PAI doit notamment contenir des informations sur:

- les régimes alimentaires à appliquer,
- les conditions des prises de repas,
- les aménagements d'horaires,
- les dispenses de certaines activités incompatibles avec la santé de l'enfant ou de l'adolescent,
- les activités de substitution proposées.

Procédure commune COLIV et LIV

1. La famille doit faire une demande écrite à l'attention du chef d'établissement qui la transmet à l'infirmière.
2. L'infirmierie communique à la famille le dossier à remplir et les documents à fournir.
3. La famille constitue le dossier.
4. Après étude du dossier avec le médecin scolaire, l'infirmière communique sa décision à la secrétaire qui organise une réunion visant à mettre en place les adaptations ou le protocole d'urgence.

IMPORTANT :

Renouvellement : la famille doit faire chaque année une demande écrite. Le PAI sera ainsi reconduit selon les besoins.

Accompagnement personnalisé en français et mathématiques (2nde et 1ère)

Les groupes d'accompagnement personnalisé en français et mathématiques seront constitués en fonction des besoins des élèves et s'organiseront comme suit:

session 1 : du 7 octobre jusqu'aux vacances de Noël

session 2 : début janvier jusqu'aux vacances d'Hiver

session 3 : retour des vacances d'Hiver jusqu'aux vacances de Printemps

session 4 : retour des vacances de Printemps jusqu'à la fin d'année

Jusqu'au 7 octobre, les séances d'accompagnement personnalisé ont lieu en demi -groupe.

Fête de la science

Veillez trouver, en pièce jointe, le planning de la fête de la science au CIV.

Le CNRS fêtera ses 80 ans sur notre site en proposant des conférences de haut vol.

Ces conférences sont susceptibles d'intéresser toutes les disciplines et tous les niveaux, jusqu'aux CPGE.

Certaines d'entre-elles seront proposées dans les langues de section. Aucune n'a été oubliée.

Le programme complet est attaché à ce message et accessible depuis l'onglet Documents d'Atrium.

Parallèlement, quatre expositions seront installées dans l'Agora :

- **CIMO Céramiques Imprimées de Méditerranée Occidentale.** (expo commentée)

L'exposition se présente sous la forme originale de cubes superposés, constituant des murs de différentes formes. À partir d'images, de textes, de vidéos, d'une borne interactive et d'un hologramme, la chaîne opératoire de la création d'une poterie est retracée (le choix de la matière première, son façonnage et son usage).

- **Les métiers de la Science**

A l'occasion des « 80 ans » du CNRS, retrouvez 80 portraits de scientifiques azuréens : hommes, femmes, chercheurs, ingénieurs, techniciens, administratifs, doctorants... de la chimie à la biologie, de la physique aux sciences sociales, de l'astronomie à l'océanographie, des métiers scientifiques aux métiers d'appui à la science, cette exposition tend à mettre en exergue le travail d'équipe induit par la recherche aujourd'hui en vous proposant une photographie d'acteurs de la science en Côte d'Azur.

- **Il était une fois le CNRS**

L'histoire du CNRS est fondamentalement liée à l'histoire de la science et de ses avancées, à celle de l'organisation et de la politique de la recherche. Depuis sa création, le CNRS est parvenu à se transformer et se renouveler, à coordonner, à fédérer et à accompagner une recherche d'excellence en constante mutation. Il reste donc, fondamentalement et nécessairement, un chantier permanent.

- « **Avec les scientifiques du CNRS, explorons de nouveaux mondes !** »

Nous vous invitons à vous inscrire sans tarder auprès de Mme ZAVOLI : estelle.zavoli@ac-nice.fr. Des demandes nous parviennent déjà d'autres établissements et nous avons besoin de cerner aussi précisément que possible le nombre de places à réserver pour nos élèves et étudiants.

Bourses Nationales du Lycée (BNL)

Pour cette année la campagne de bourse des lycéens est prolongée jusqu'au 17 octobre 2019 sans condition particulière, ni changement de situation de famille durant les vacances d'été. En revanche cette demande ne peut se faire que sous format papier et seulement si vous n'avez pas déposé de dossier durant la première campagne. Vous trouverez en pièce jointe le barème vous permettant de savoir si votre demande de bourse est recevable. Si vous êtes éligible à la bourse, vous trouverez le formulaire à remplir et à retourner à Mme COSTA, directement à son bureau, par mail : angelique.costa@ac-nice.fr ou par voie postale. Vous veillerez à fournir tous les documents nécessaires, (obligatoirement : avis d'imposition 2018 sur les revenus, attestation de la CAF, et tous documents nécessaires à la compréhension de votre situation)

Compte tenu des délais de signature et d'envoi, les dossiers seront réceptionnés par Mme COSTA jusqu'au 16 octobre 2019 à 12h00. Aucun dossier ne sera pris en compte après cette date.

Certificat de scolarité

Cette année, les certificats de scolarité seront disponibles directement sur votre compte Pronote.

Vous pourrez le télécharger dans l'onglet « informations personnelles » / « documents à télécharger ».

Permanences de Mme GUILLON, Psychologue de l'Education Nationale

Permanences de Mme Guillon au Lycée International de Valbonne, en Salle 16 au CDI :

Jeudi: 8h - 15h

Lundi: 14h – 18h

Les rendez-vous se prennent auprès du CDI.

Olympiades nationales de chimie

Une préparation au concours national des Olympiades de la chimie animée par Mme Zavolli, M Camponovo et M Roisin.

Cette préparation, à destination des élèves en terminale S, se déroulera le **mercredi de 13h30 à 16h30**, avec certaines séances de travaux pratiques organisées en salle de chimie, et d'autres séances d'études de dossiers.

Plusieurs épreuves sont ensuite prévues à partir de janvier afin de sélectionner le candidat finaliste de l'académie.

4- Examens

Dates des CCF (Contrôles en cours de formation) EPS 2019-2020

CCF1	JEUDI	14 NOVEMBRE		VENDREDI	15 NOVEMBRE
	JEUDI	21 NOVEMBRE		VENDREDI	22 NOVEMBRE

CCF2	JEUDI	30 JANVIER		VENDREDI	31 JANVIER
	JEUDI	6 FEVRIER		VENDREDI	7 FEVRIER

CCF3	JEUDI	7 MAI		MARDI	12 MAI
	JEUDI	14 MAI		VENDREDI	15 MAI

Epreuves écrites du DSD2 (Deutsches SprachDiplom - Diplôme de langue allemande)

Les épreuves écrites du DSD2 se dérouleront le **27 novembre de 8h à 12h30**. 11 élèves de Terminale LV1-DSD et 7 élèves de Terminale LV2 y participeront.

Epreuves écrites la certification A2/B1 en allemand

Les épreuves écrites de l'examen de certification : Compréhension de l'écrit, compréhension de l'oral, expression écrite **se dérouleront le jeudi 12 mars entre 8h et 12h**. Elles concernent 35 élèves de Seconde LV2.

4- Sorties et voyages scolaires

Echange avec Oppenheim

Les correspondants allemands seront au LIV du **23 septembre au 12 octobre**. Cet échange est organisé par Mme Frank-Niro. Les niveaux concernés sont : 4^{ième}, 3^{ième} et une élève de Première.

Sortie soirées spectacle

20 élèves du lycée et du collège participeront à une sortie à Athéna en soirée le **mardi 8 octobre**. Ils seront accompagnés par Mme Leroy et Mme Gordon.

Voyage à Venise

48 élèves de Seconde, Première et Terminale partiront à Venise du **12 au 16 octobre**. Ils seront accompagnés par Mme Lorello, Mme Galan, M Fuchs et M Barresi.

Echange avec Ottawa

Trois élèves participeront à cet échange. Nos élèves seront au Canada du **12 octobre au 30 novembre**. Les correspondants seront en France du **28 mars au 9 mai**.

Voyage à Madrid

51 élèves de l'ESDC partiront à Madrid du **13 au 18 octobre**. Ils seront accompagnés par Mme Munoz et Mme Capolongo.

Echange avec l'Autriche

Deux correspondants autrichiens seront au LIV du **12 octobre au 14 décembre**. Cet échange est organisé par Mme Frank-Niro.

Echange avec Melbourne

Les correspondants australiens seront au LIV du **29 novembre au 22 décembre**. Cet échange est organisé par Mme Fox et M Charvet.

Echange avec le Paraguay

Les correspondants paraguayens seront au LIV de **20 novembre 2019 à 24 janvier 2020**. Cet échange est organisé par Mme Munoz.

Echange avec l'Océanie organisé par l'Aseica

Les correspondants australiens et néo-zélandais seront au LIV du **7 décembre au 25 janvier**.